Nom : de Vos Prénom : Sophie Numéro national :

Adresse:

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) 1

MANDATS
Bourgmestre
Présidente du syndicat d'initiative et cercle d'histoire
Administratrice Brulocalis
Administratrice Association Artistique d'Auderghem
Administratrice ALE
Administratrice ERAP
Administratrice Théâtre de la parole
Administratrice Maison des Jeunes d'Auderghem
<u>FONCTIONS</u>
FONCTIONS DÉRIVÉES

¹y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature 2 qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5 3 et 7 de l'article 3, § 1^{er} , alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au $6^{\grave{e}me}$ tiret de l'article 3, § 1^{er} , alinéa 2 4 , accompagnées des fiches fiscales

<u>RÉMUNÉRATIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
Bourgmestre	101.880,36 euro
Présidente du syndicat d'initiative et cercle d'histoire	0 euro
Administratrice Brulocalis	125,41 euro
Administratrice Association Artistique d'Auderghem	625 euro
Administratrice ALE	0 euro
Administratrice ERAP	470,45 euro
Administratrice Théâtre de la parole	0 euro
Administratrice Maison des Jeunes d'Auderghem	0 euro
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS
1	

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

- 1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;
- 2. d'un mandat exécutif ;
- 3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;
- 4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
- 5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;
- 6. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ	
1	

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er 5}, et les rémunérations ⁶ perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

<u>MONTANTS</u>
<u>MONTANTS</u>

Fait à Auderghem le 30.09.2025

Nombre d'annexes: 0

Signature

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;

⁴ électives ou non

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

 $^{^{7}}$ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

⁻ plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.